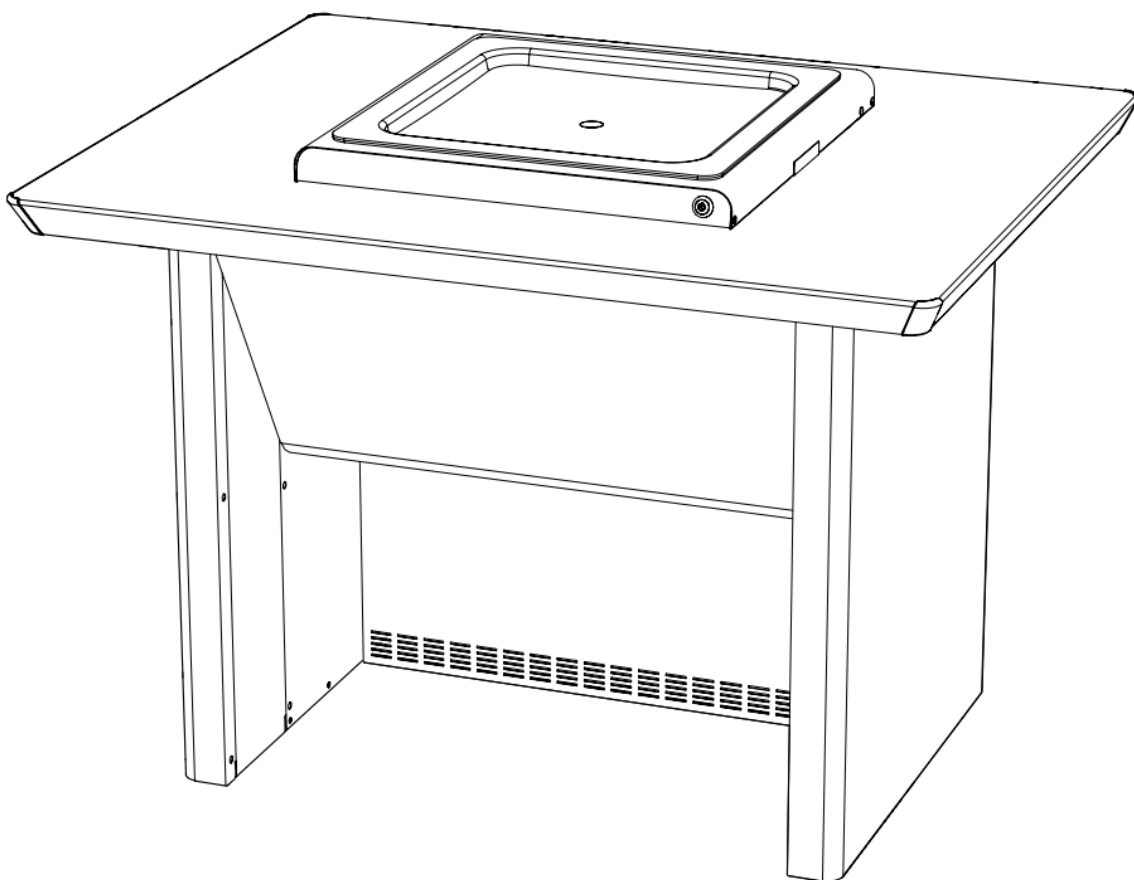


Barbecue collectif ICON

Présentation de l'assemblage – Modèle ICON simple



Important : Ce guide est présenté à titre d'exemple d'assemblage. Pour une installation complète et conforme, veuillez vous référer impérativement à la notice d'installation officielle.

Table des matières

1. Informations générales.....	5
1.1. Conditions d'utilisation.....	5
1.2. Description du produit.....	5
2. Caractéristiques et prérequis d'installation.....	6
2.1. Recommandations d'implantation.....	6
2.2. Outillage nécessaire.....	6
2.3. Caractéristiques générales.....	7
3. Meuble ICON – Modèle standard.....	8
3.1. Dimensions du meuble ICON – Modèle standard.....	9
3.2. Réservations techniques et ancrages au sol.....	10
3.3. Contenu du colis et identification des pièces.....	12
3.4. Assemblage et installation.....	13
4. Nettoyage et entretien.....	25
4.1. Nettoyage courant et entretien général.....	25
4.2. Nettoyage des bacs de récupération des déchets.....	26

1. Informations générales

1.1. Conditions d'utilisation

Le meuble ICON doit être assemblé, installé et entretenu conformément aux instructions du fabricant Christie.

Les meubles sont conçus pour être utilisés exclusivement avec la plancha CC2 Cooktop de Christie.

Aucune intervention sous garantie ne pourra être prise en charge sans autorisation préalable de Christie.

Les consignes de sécurité du paragraphe 1.1 font partie intégrante des conditions d'utilisation.

1.2. Description du produit

La gamme *Christie* est constituée de meubles robustes et durables, conçus pour accueillir en toute sécurité des plaques de cuisson et des bacs de récupération des déchets.

Les meubles sont livrés en kit (flat-pack) afin de faciliter le transport et l'accès au site d'installation.

Le montage s'effectue en suivant les instructions pas à pas de cette notice.

La structure en acier inoxydable assure une excellente résistance au vandalisme, ainsi qu'une grande facilité de nettoyage et d'entretien.

Les meubles sont conçus pour recevoir la plancha CC2 Cooktop de la marque **Christie**.

Urban Barbecue assure la distribution exclusive des produits **Christie**.

2. Caractéristiques et prérequis d'installation

Cette section décrit les conditions d'implantation, l'outillage nécessaire et les caractéristiques générales du meuble ICON.

Le respect de ces recommandations est indispensable pour garantir une installation sûre, conforme et durable.

2.1. Recommandations d'implantation

Les installations de barbecue doivent être positionnées **dans un espace visible**, permettant une surveillance aisée afin d'assurer une utilisation sûre et appropriée.

Veiller à ce qu'aucun élément (muret, banc, mobilier, etc.) ne puisse servir de point d'appui ou d'escalade permettant à des enfants d'accéder à la surface de cuisson.

Les portes du meuble nécessitent un **dégagement minimal de 1 000 mm** en position ouverte.

Un **espace libre d'au moins 1 200 mm** doit être prévu au-dessus des surfaces de cuisson.

En raison de son plan de travail périphérique, un **accès libre sur l'ensemble des côtés** du meuble est requis pour l'installation et la maintenance.

La dalle ou surface de support recommandée doit dépasser le plan de travail du meuble d'au moins **900 mm sur chaque côté**.

L'épaisseur recommandée de la dalle est de **100 mm**.

Pour les installations nécessitant une accessibilité PMR, se référer à l'**arrêté du 20 avril 2017** (ERP neufs et existants).

2.2. Outillage nécessaire

L'installation du meuble ICON requiert l'outillage suivant :

- Clé plate ou clé à œil de 10 mm
- Perceuse adaptée à la maçonnerie
 - Mèche béton **Ø 8 mm**
 - Chevilles de fixation ou d'ancrage adaptés à des perçages de 8 mm (minimum **4 points d'ancrage** par meuble)
 - Clé adaptée aux ancrages de maçonnerie

▲ Important : L'utilisation d'une visseuse à choc est strictement interdite.

2.3. Caractéristiques générales

Les meubles sont fabriqués **entièrement en acier inoxydable**, garantissant une excellente durabilité et une résistance élevée à la corrosion.

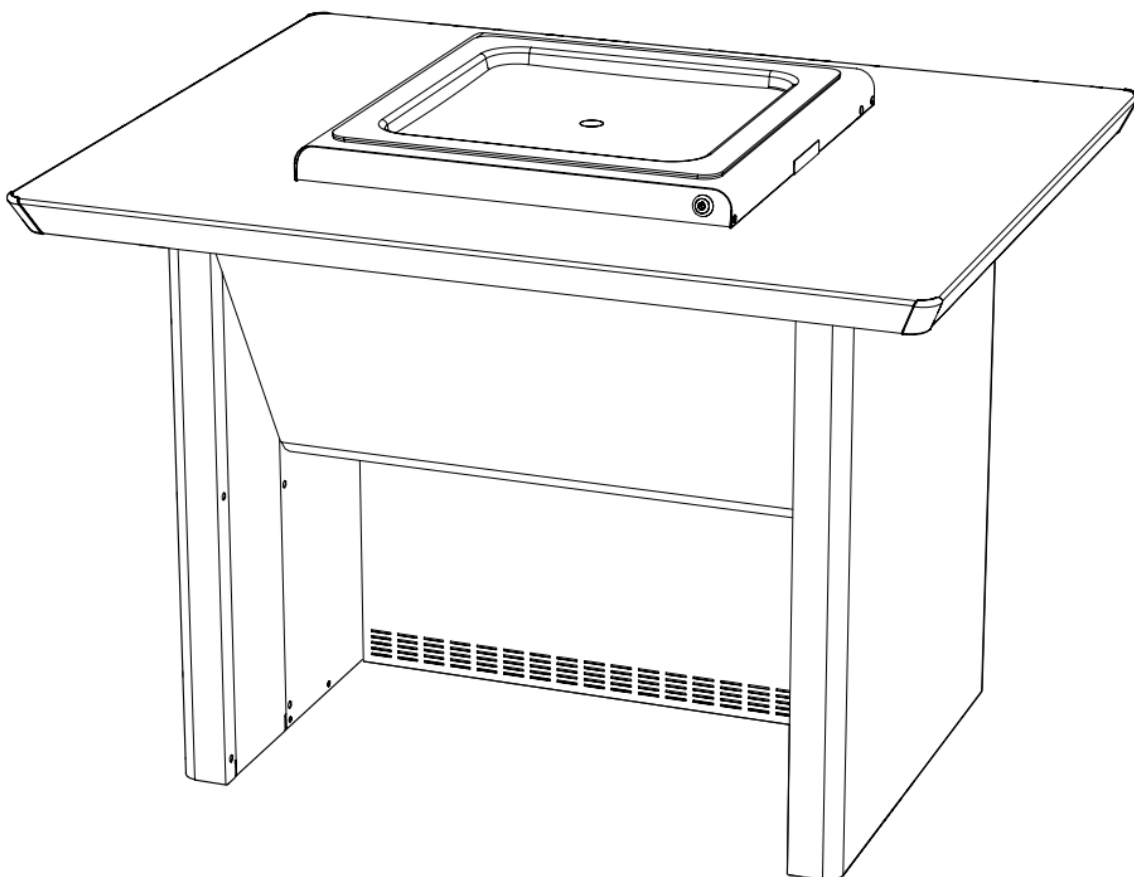
Les meubles sont disponibles :

- en finition **acier inoxydable brossé**,
- ou avec **revêtement thermolaqué** couleur corten ou noir.

La conception du produit permet plusieurs **configurations et combinaisons** de planchas et d'équipements (évier, accessoires, etc.).



3. Meuble ICON – Modèle standard



Cette section décrit les **dimensions**, les **pré-requis techniques** ainsi que la **procédure complète d'assemblage et d'installation** du meuble ICON – modèle standard.

3.1. Dimensions du meuble ICON – Modèle standard

Largeur : 1 250 mm

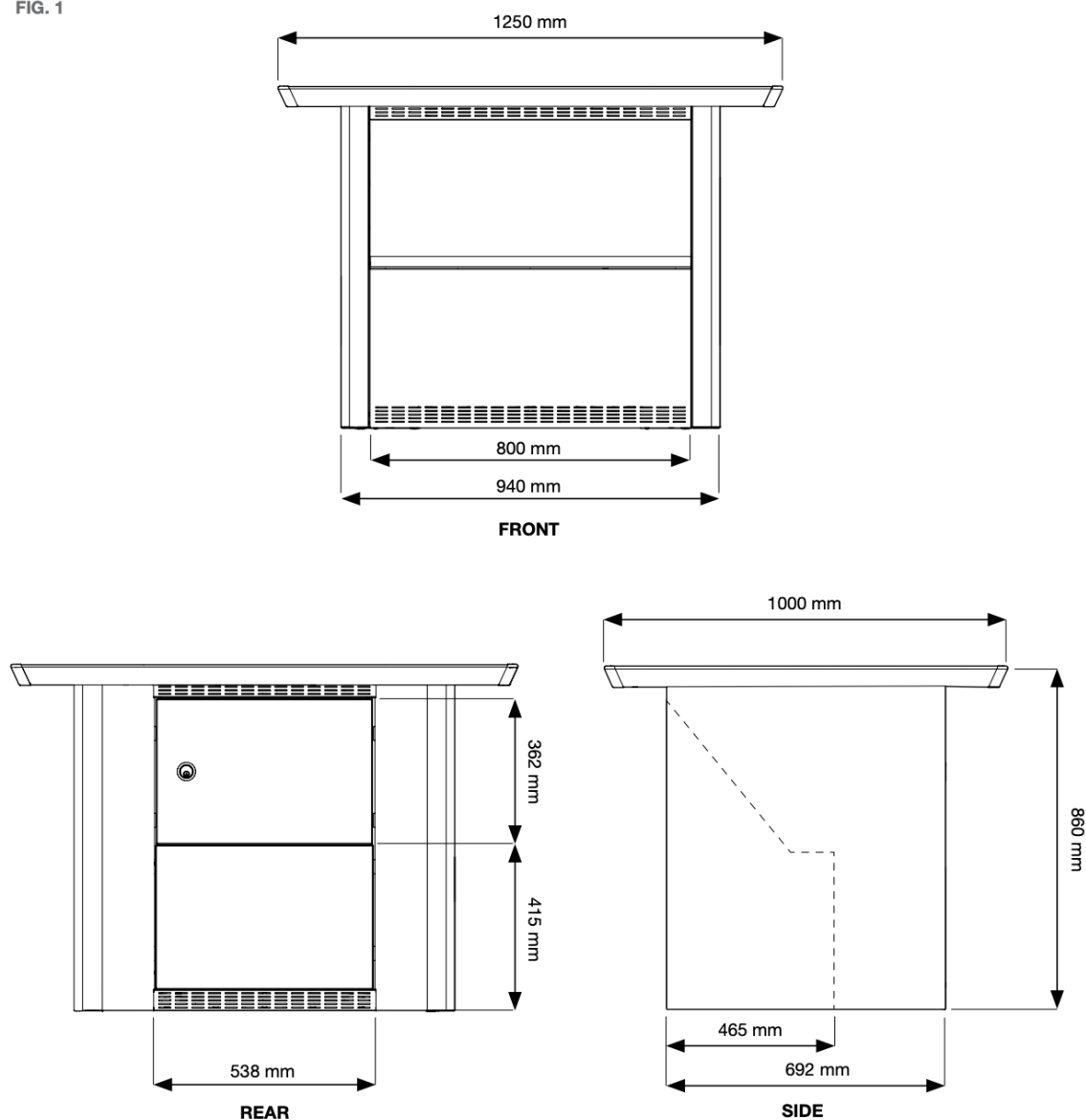
Profondeur : 1 000 mm

Hauteur : 860 mm

Poids : 70 kg (sans plaque de cuisson)

Découpe plaque de cuisson : 495 × 495 mm

FIG. 1

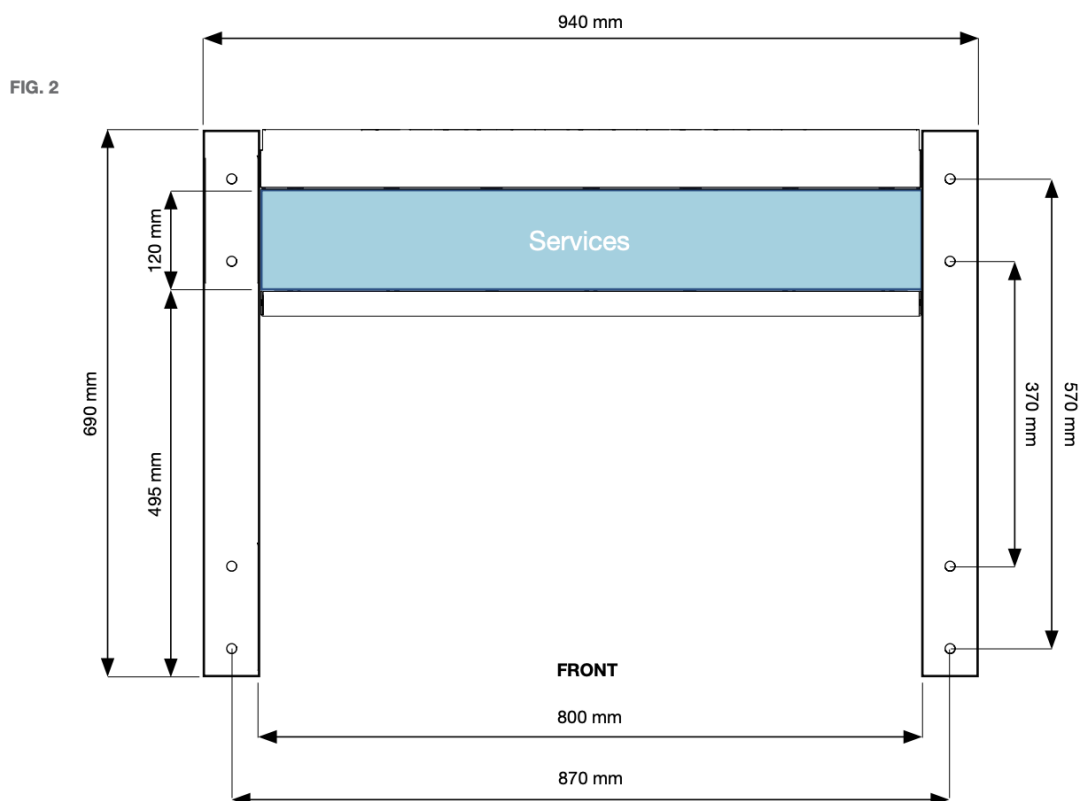


3.2. Réservations techniques et ancrages au sol

3.2.1. Fondations et réseaux enterrés

Les arrivées d'électricité, eau et évacuation doivent impérativement venir **des zones indiquées** sur le schéma (figure 2).

Le positionnement des réseaux doit être défini en fonction de la position finale du barbecue.

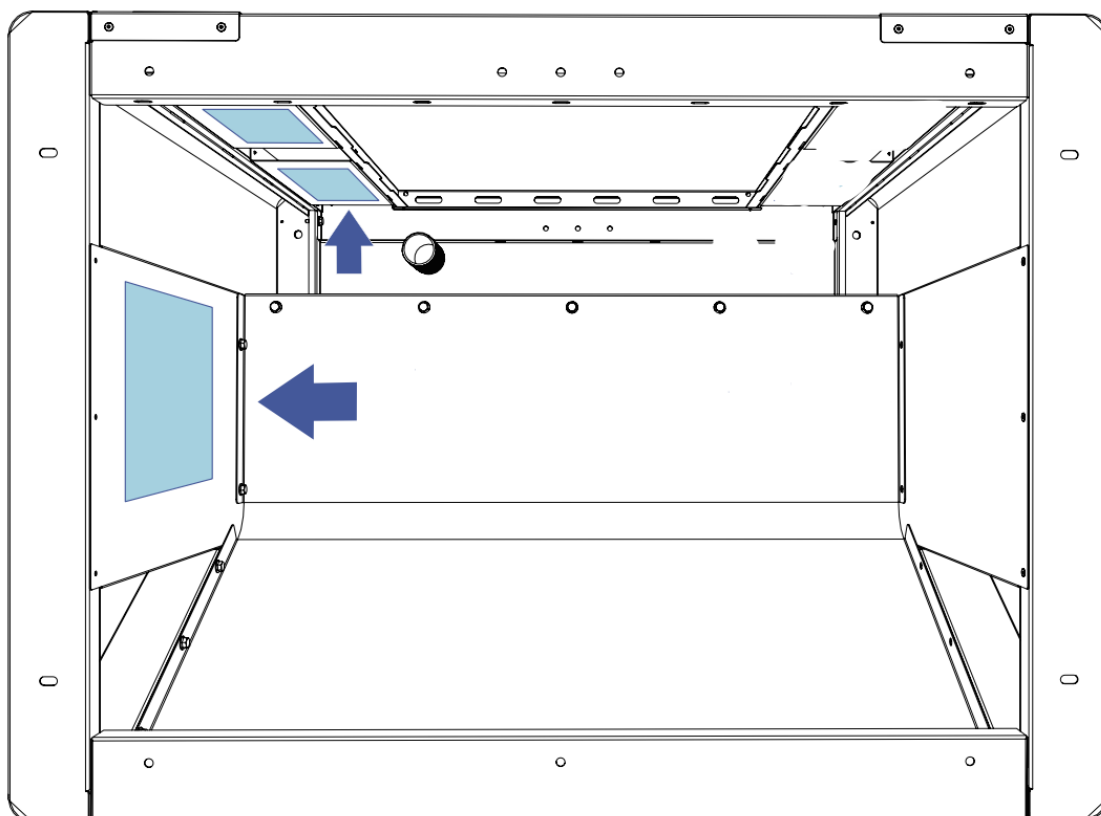


3.2.2. Raccordement des réseaux – configurations standard

Le câble électrique doit sortir par le côté gauche (vue de face) avec une longueur minimale de 1 m.

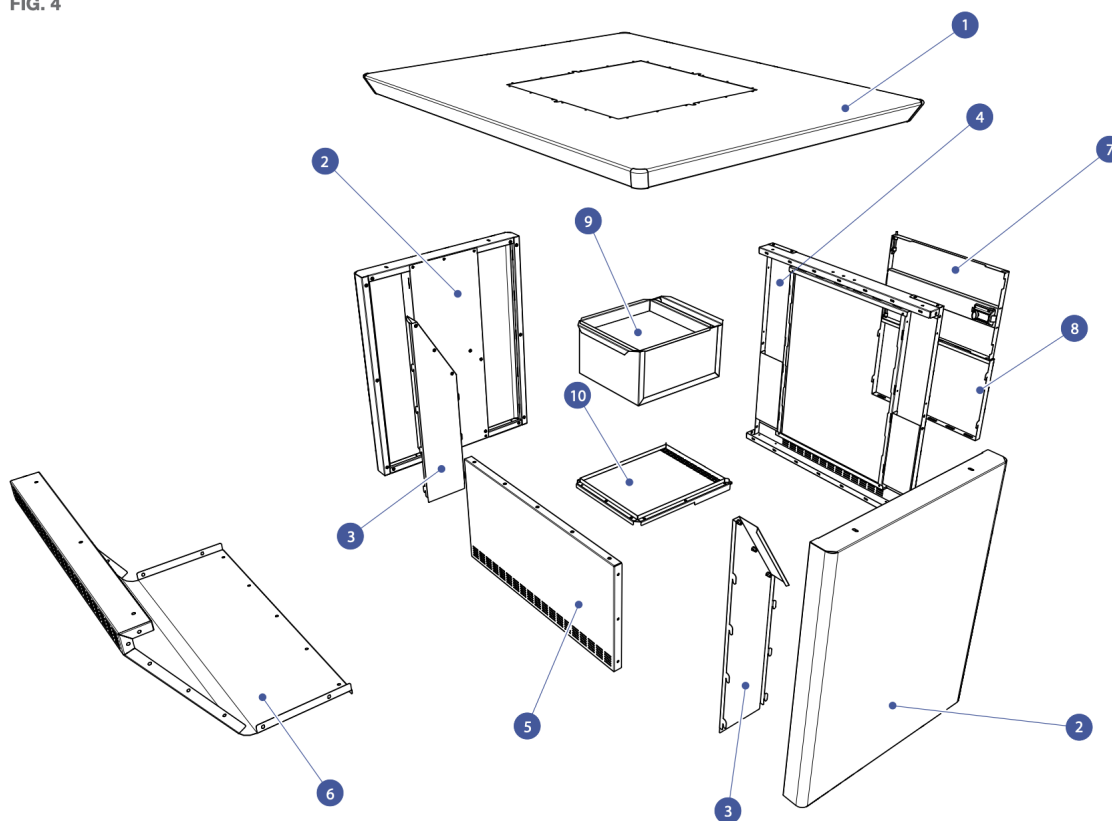
La prise 15 A doit être installée dans la zone bleue indiquée figure 3, à au moins 600 mm du sol.

FIG. 3



3.3. Contenu du colis et identification des pièces

FIG. 4



Le meuble ICON, modèle standard est livré en kit et comprend les éléments suivants :

- ① 1 × Plan de travail en acier inoxydable
- ② 2 × Panneaux latéraux
- ③ 2 × Panneaux de remplissage
- ④ 1 × Panneau arrière
- ⑤ 1 × Panneau de jonction
- ⑥ 1 × Panneau frontal incliné
- ⑦ 1 × Porte
- ⑧ 1 × Panneau inférieur de porte
- ⑨ 1 × Bac de récupération des déchets
- ⑩ 1 × Support de bac

Visserie M6 (non illustrés)

Écrous M6 (non illustrés)

2 × Clés de porte (fixées sur la porte, non illustré)

1 × Notice d'installation et d'utilisation (non illustré)

3.4. Assemblage et installation

▲ Consignes préalables

- Porter les équipements de protection individuelle adaptés.
- Lire l'intégralité des instructions avant de commencer le montage.
- Le meuble doit être assemblé **directement à son emplacement définitif**.

Étape 1 – Vérification du contenu

- Ouvrir le carton et vérifier que toutes les pièces listées sont présentes.
- En cas d'anomalie ou de pièce manquante, contacter le fournisseur avant toute installation.

Conserver le plan de travail dans son emballage jusqu'à l'étape 8.

Étape 2 – Assemblage de la structure

1. Déballer les deux panneaux latéraux, le panneau de jonction et le panneau arrière.
2. Retirer les panneaux de remplissage des panneaux latéraux et les mettre de côté.
3. Assembler le panneau de jonction avec les panneaux latéraux à l'aide de 4 vis M6 (les ouvertures de ventilation doivent être orientées vers le bas).
4. Installer le panneau arrière entre les panneaux latéraux et le fixer avec 10 vis M6.

Les surfaces inox brossées sont protégées par un film : retirez le film uniquement sur les zones internes avant assemblage.

FIG. 5

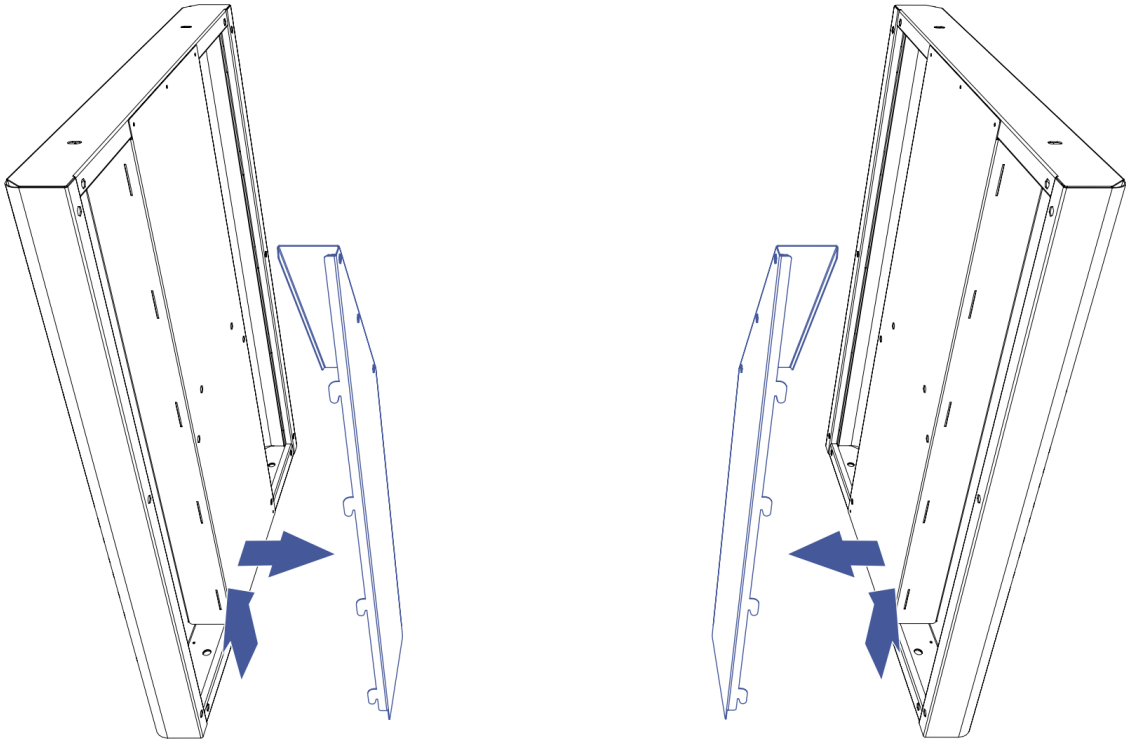


FIG. 6

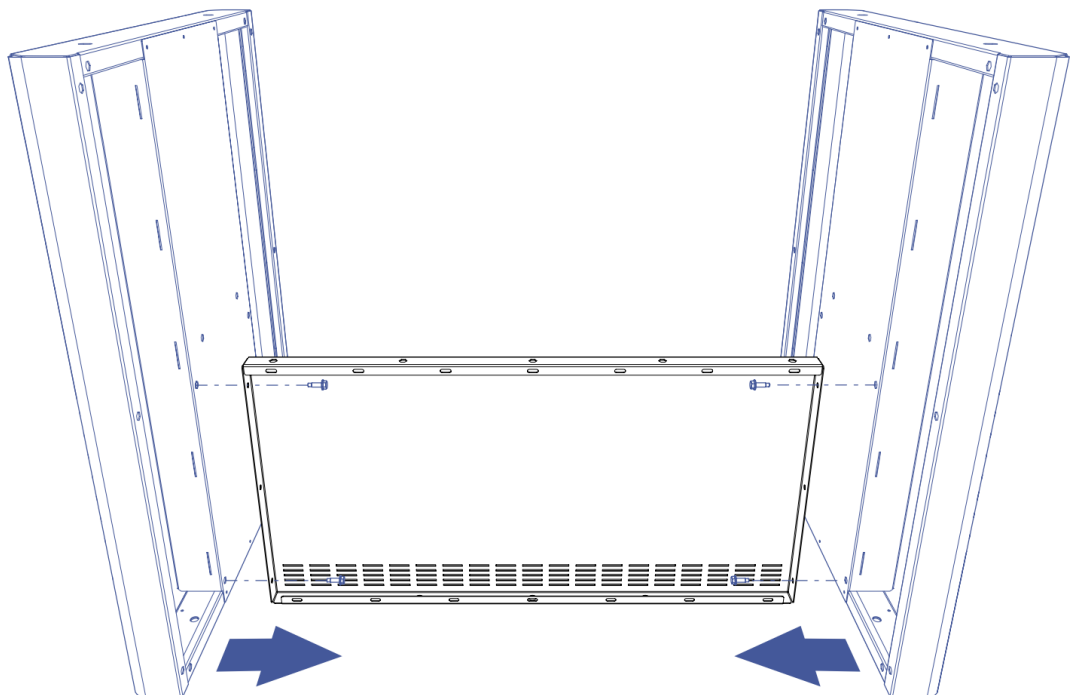
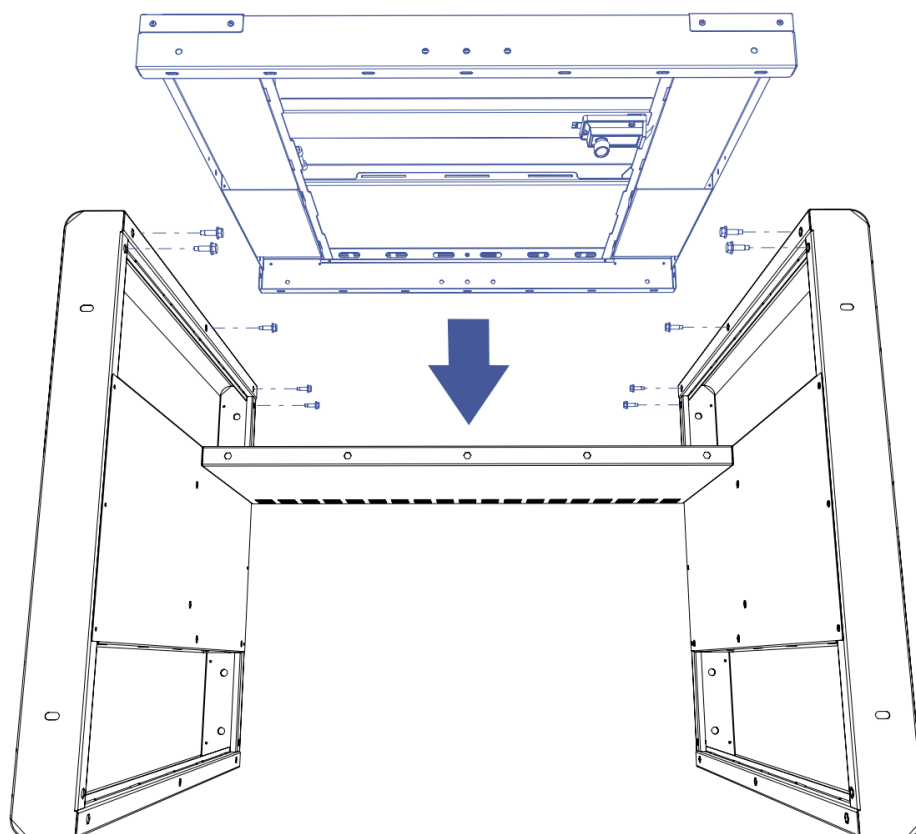


FIG. 7



Étape 3 – Démontage de la porte

1. À l'aide des clés fournies, ouvrir la porte.
2. Retirer la porte en libérant les axes à ressort.
3. Retirer le panneau inférieur de la porte en le faisant coulisser vers le haut.

▲ Conserver la rondelle nylon pour le remontage.

FIG. 8

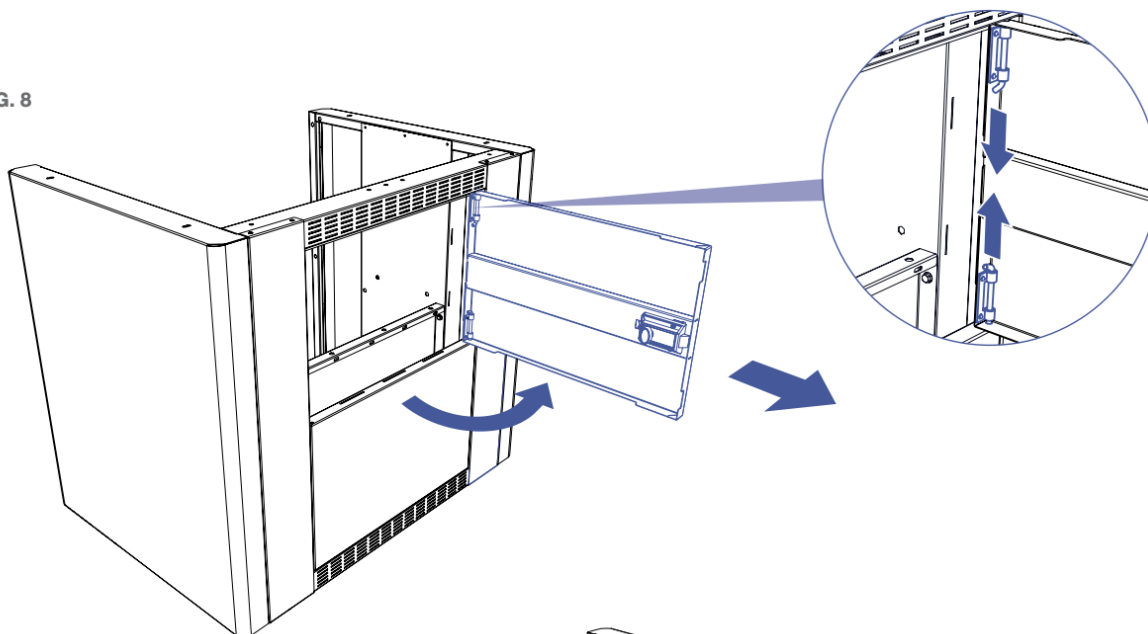
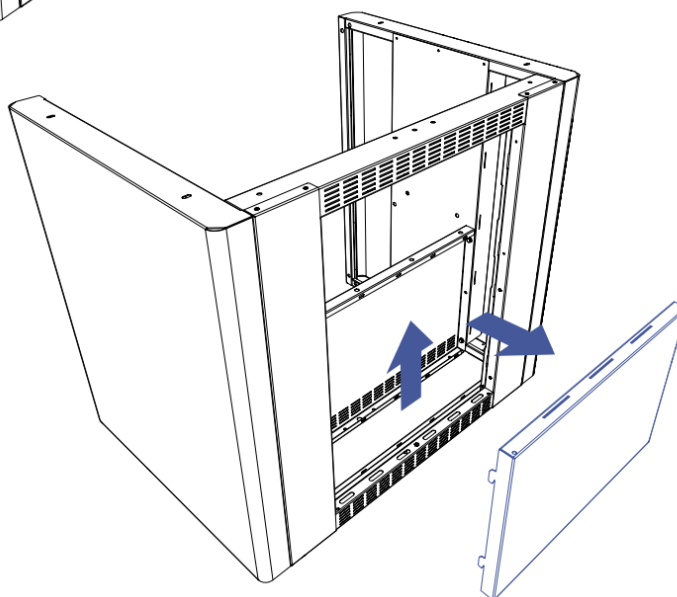


FIG. 9



Étape 4 – Mise en place et fixation au sol

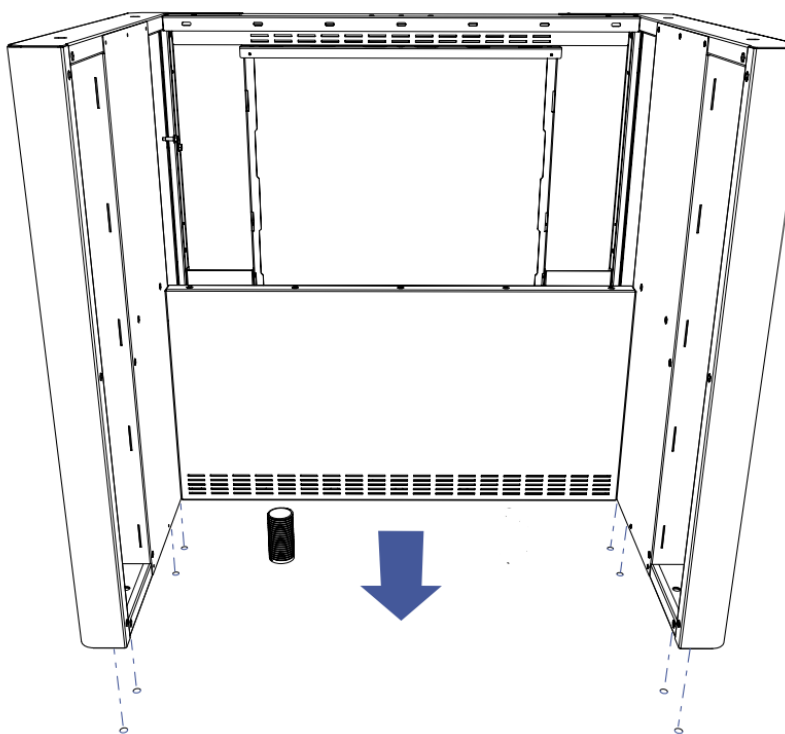
- Le meuble doit être parfaitement **aligné** avant le perçage.
 - La distance interne entre les panneaux latéraux doit être de **800 mm**.
1. Positionner le meuble à son emplacement final.
 2. Serrer toutes les fixations.
 3. Marquer les points de perçage.
 4. Déplacer le meuble et percer avec un foret Ø 8 mm.
 5. Repositionner le meuble et le fixer à l'aide d'ancrages adaptés.

▲ Important

La stabilité et le niveau du meuble sont essentiels. Utiliser des cales pour les petits défauts ou ajuster le niveau avec du mortier pour des écarts plus importants.

Le non-respect des étapes de fixation au sol peut entraîner un risque de basculement et engager la responsabilité de l'installateur.

FIG. 10



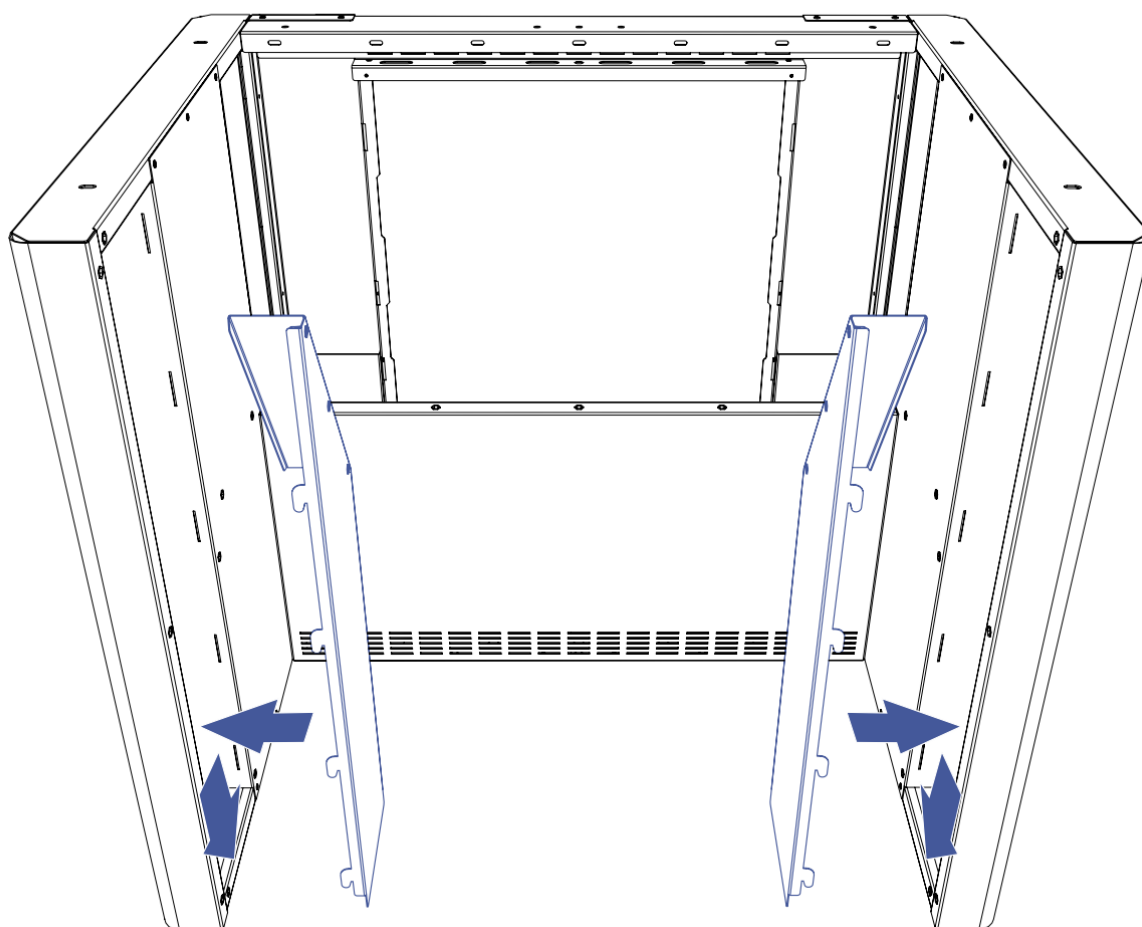
Étape 5 – Remise en place des panneaux de remplissage

1. Reprendre les panneaux de remplissage précédemment mis de côté.
2. Les repositionner dans les emplacements prévus à l'intérieur des panneaux latéraux.
3. Vérifier que chaque panneau est correctement engagé et parfaitement aligné avec la structure.

Conseil installation

Ne pas forcer les panneaux. S'ils ne s'insèrent pas facilement, vérifiez l'alignement général du meuble.

FIG. 11



Étape 6 – Installation du panneau frontal incliné

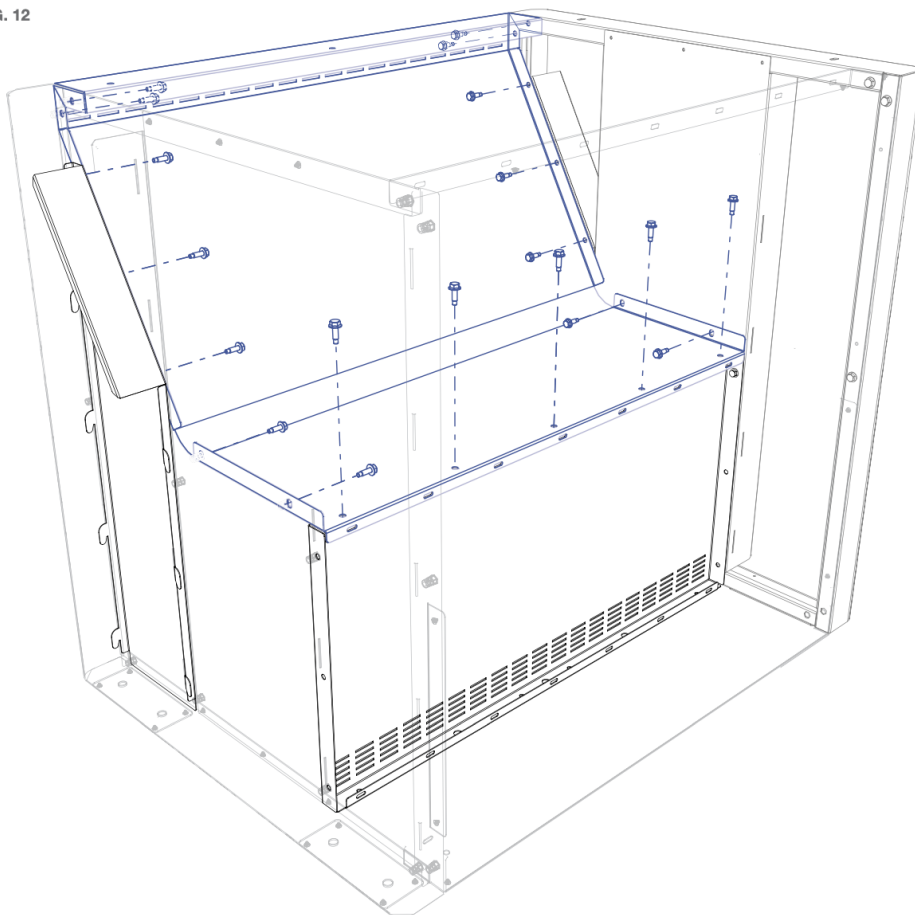
(Figure 12)

1. Présenter le panneau frontal incliné devant la structure.
2. Abaisser délicatement le panneau en veillant à ne pas rayer les surfaces visibles.
3. Fixer le panneau à l'aide des **19 vis M6** prévues à cet effet.
4. Serrer progressivement, sans excès, afin de garantir un ajustement uniforme.

▲ Important

- Manipuler le panneau avec précaution pour éviter toute détérioration des surfaces extérieures.
- Si le panneau est en inox brossé, **retirer intégralement le film de protection avant l'installation.**

FIG. 12



Étape 7 – Raccordement des réseaux

▲ Avertissement – Sécurité

Le raccordement électrique doit impérativement être réalisé par un **électricien**.

1. La prise électrique doit être positionnée dans la zone technique indiquée sur la Figure 3, à l'intérieur du meuble (zone bleue).
2. Aucune prise ou câble ne doit être fixé sur les parois visibles à l'extérieur du meuble.

📌 Se référer aux schémas d'implantation des réseaux indiqués en figure 3 dans la partie 3.2

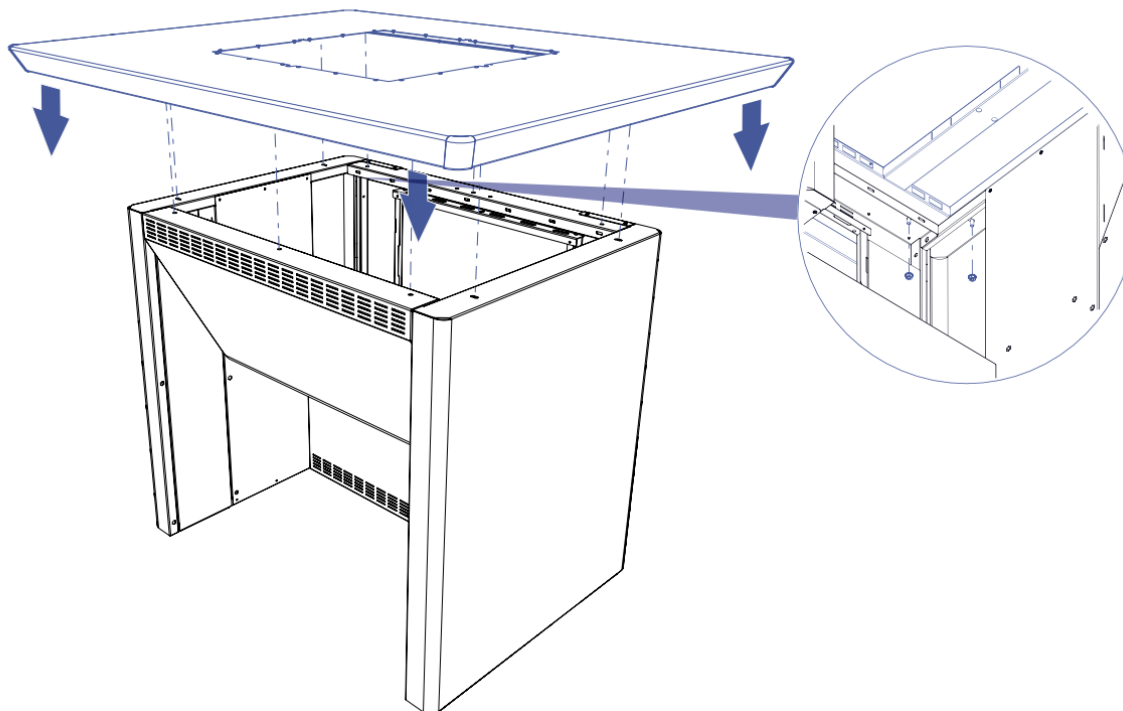
Étape 8 – Mise en place du plan de travail

(Figure 13)

1. Sortir le plan de travail de son emballage.
2. Positionner le plan de travail au-dessus du meuble.
3. Abaisser lentement en veillant à ce que la visserie s'insère correctement dans les trous de fixation correspondants.
4. Fixer le plan de travail à l'aide des **10 écrous M6** fournis.
5. Vérifier la stabilité et le bon appui du plan de travail sur toute la périphérie.

▲ Ne pas utiliser d'outil à choc pour le serrage.

FIG. 13



Étape 9 – Remontage du panneau inférieur et de la porte

(Figures 14 et 15)

1. Réinstaller le panneau inférieur de la porte :
 - insérer les languettes de verrouillage dans les emplacements du panneau arrière,
 - faire coulisser le panneau vers le bas jusqu'à verrouillage complet.
2. Reposer la porte :
 - engager les axes de verrouillage à ressort dans les trous du châssis,
 - s'assurer que la **rondelle nylon** est bien positionnée sur l'axe inférieur.
3. Vérifier le bon fonctionnement de l'ouverture et de la fermeture.

Important

- Conserver les clés à portée de main.
- Maintenir le verrouillage en position « ouverte » durant le remontage.

FIG. 14

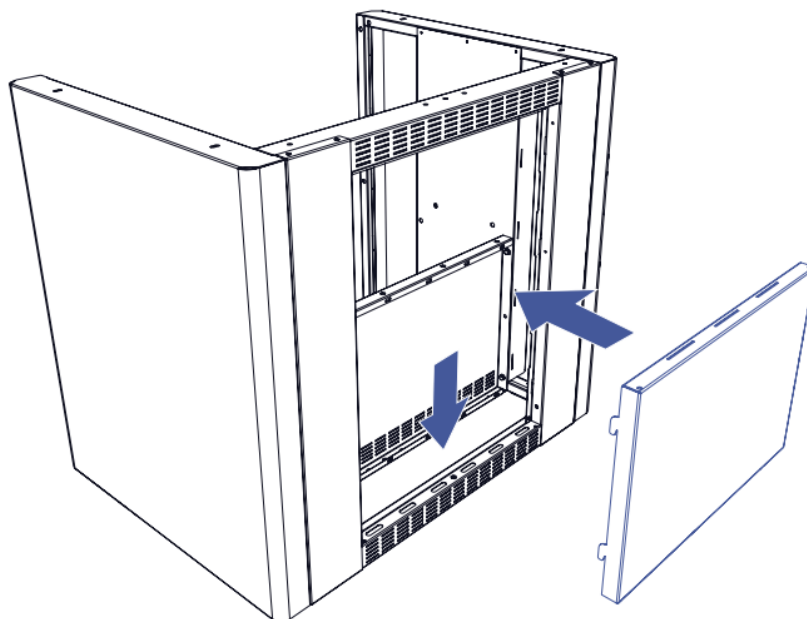
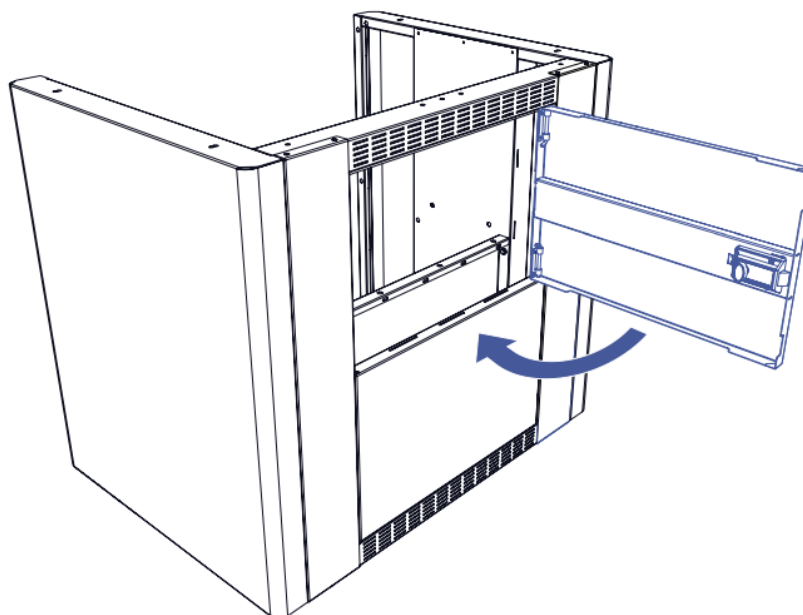


FIG. 15



Étape 10 – Installation du bac de récupération des déchets

(Figures 16 et 17)

1. Installer le support du bac de récupération en utilisant les encoches prévues dans le panneau inférieur de porte.
2. Glisser le bac de récupération dans son support.
3. En cas d'utilisation d'un bac avec séparateur à graisses :
 - s'assurer que le trop-plein est orienté vers la porte du meuble.
4. Refermer la porte et conserver les clés.

▲ Important

Le bac de récupération ou séparateur de graisses doit être installé et préparé conformément aux consignes de la section **Nettoyage et entretien**.

FIG. 16

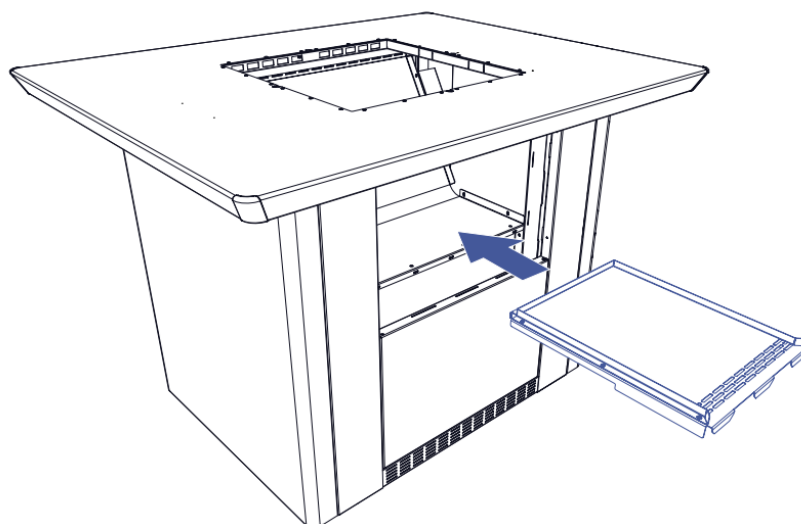
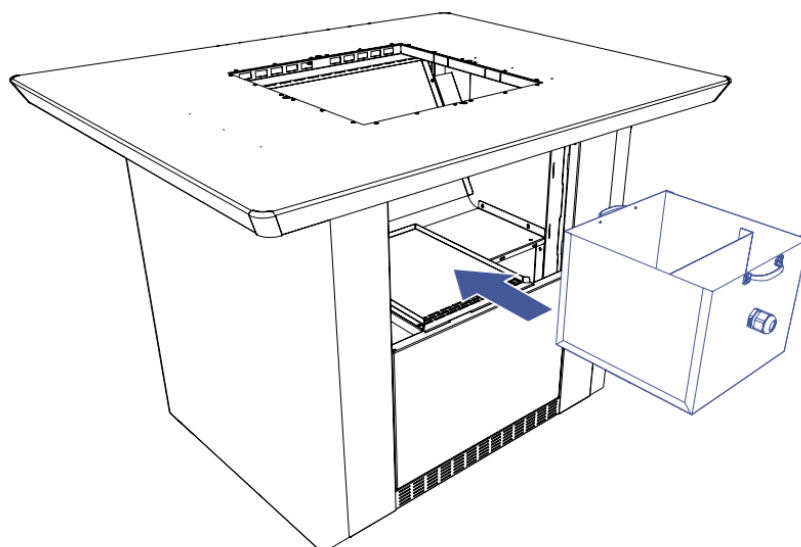


FIG. 17



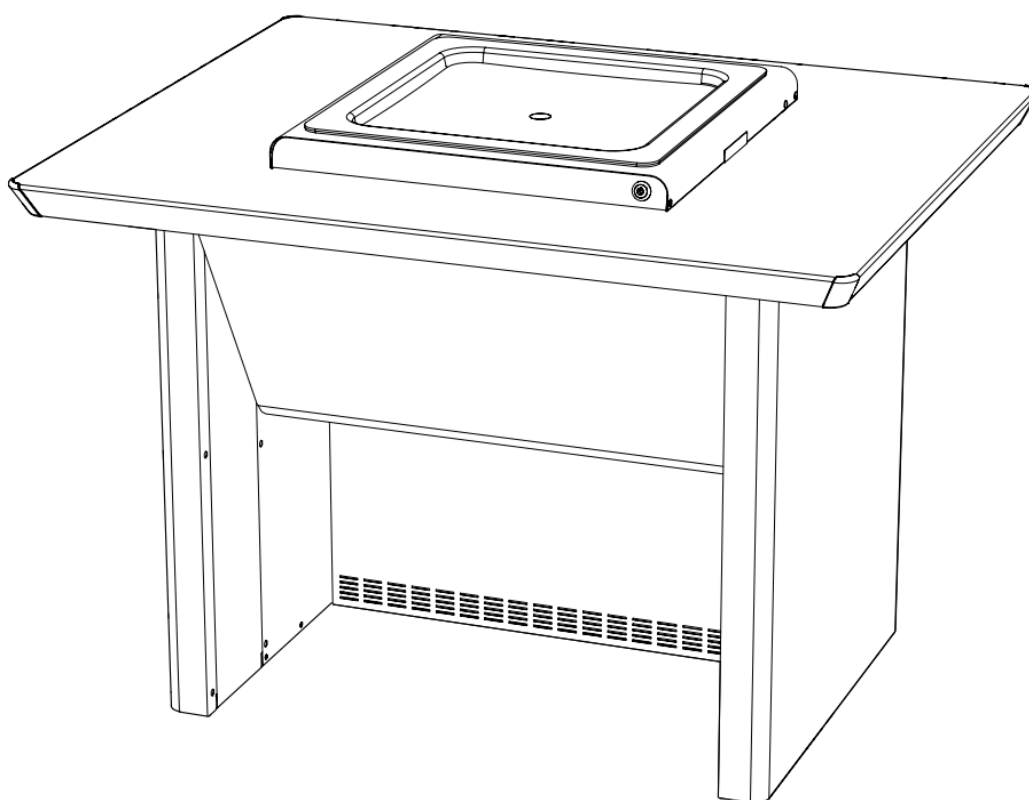
Étape 11 – Retrait des films de protection et contrôle final

(Figure 18)

- Retirer tous les films de protection restants sur les surfaces en acier inoxydable.
- Nettoyer légèrement les surfaces pour éliminer les résidus éventuels.
- Vérifier :
 - la stabilité du meuble,
 - le bon fonctionnement de la porte,
 - l'accessibilité du bac à graisse.

L'installation du meuble ICON, modèle standard est maintenant terminée.

Pour la suite, se référer aux notices spécifiques de la plancha Cooktop et accessoires.



4. Nettoyage et entretien

Un nettoyage régulier et un entretien approprié sont indispensables pour garantir la sécurité, la durabilité et l'aspect esthétique du meuble ICON.

▲ Avertissement important

N'utiliser aucun produit de nettoyage corrosif sur cet équipement.

Utiliser exclusivement des produits non toxiques, à pH neutre compris entre 6 et 9.

L'utilisation de produits acides ou alcalins peut :

- laisser des résidus toxiques sur les surfaces,
- endommager les composants électroniques et les étiquettes,
- altérer les revêtements,
- entraîner l'annulation de la garantie,
- réduire significativement la durée de vie du produit.

4.1. Nettoyage courant et entretien général

Afin de préserver l'apparence et l'intégrité du meuble ICON, il est recommandé de :

- procéder à un nettoyage complet de la structure au moins une fois par semaine ;
- réaliser une inspection générale et une maintenance préventive tous les 12 mois.

4.1.1. Procédure de nettoyage recommandée

1. Pulvériser le plan de travail et les parois du meuble avec :
 - un détergent doux, ou un dégraissant biodégradable à pH neutre.
2. Rincer à l'eau claire ou essuyer à l'aide d'un chiffon propre ou de papier absorbant.
3. Balayer et nettoyer les abords du barbecue. En cas de présence de graisses ou d'huiles, appliquer un détergent doux ou un dégraissant biodégradable à pH neutre, puis rincer abondamment.

Remarque – Acier inoxydable

L'acier inoxydable est un matériau à faible entretien, mais il nécessite un nettoyage régulier, en particulier dans les environnements corrosifs :

- jusqu'à 1 km d'un milieu marin,
- jusqu'à 5 km d'une zone côtière exposée aux embruns.

Un manque d'entretien peut entraîner l'apparition de décolorations de surface, communément appelées taches de thé (tea staining).

Ce phénomène de corrosion superficielle est évitable par un nettoyage régulier.

En cas d'apparition :

- intervenir rapidement (idéalement dans un délai de 30 jours) ;
- utiliser une éponge non métallique (type Scotch-Brite ou équivalent) ;
- ne jamais utiliser de laine d'acier.

La prévention la plus efficace consiste à intégrer, dans le programme de maintenance, un lavage et un rinçage réguliers afin d'éliminer les dépôts de sel et les salissures.

4.2. Nettoyage des bacs de récupération des déchets

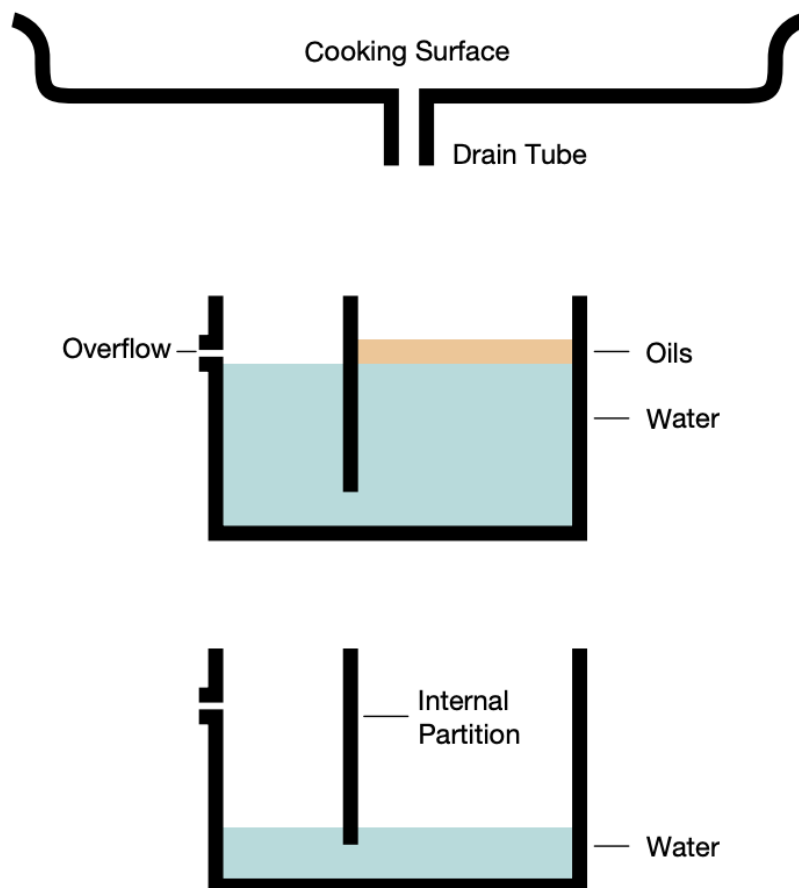
(Figure 37)

- Les bacs de récupération doivent être vidés régulièrement.
- Ne jamais laisser un bac déborder à l'intérieur du meuble.
- Les graisses, huiles et résidus doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
- Il est strictement interdit de jeter des graisses ou des huiles au sol, afin d'éviter tout risque sanitaire et environnemental.

Principe de fonctionnement :

- Les graisses et huiles flottent en surface.
- Une cloison interne permet à l'eau de circuler sous la séparation.
- Lorsque le niveau d'eau atteint le trop-plein, l'excédent s'évacue, tandis que les graisses restent confinées dans la chambre principale.

FIG. 37



Entretien :

Avant la première utilisation, remplir le bac avec de l'eau jusqu'à environ 50 mm au-dessus de la base de la cloison interne.

Positionner le bac à l'intérieur du meuble, sous la surface de cuisson, en alignant la chambre principale avec le tube d'évacuation.

Lors de la vidange :

- retirer la couche de graisses et d'huiles en surface ;
- éliminer les graisses conformément à la réglementation ;
- évacuer l'eau résiduelle vers un réseau autorisé.

Nettoyer le bac à l'aide d'un détergent doux ou d'un dégraissant biodégradable à pH neutre.

Un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur peut être utilisé.

Des bacs supplémentaires peuvent être commandés afin de faciliter la rotation et le nettoyage hors site.